



Bonnes Fêtes

L'équipe du CLIC vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



Joyeux Noël et Bonne Année !



Nous restons ouvert durant la période des vacances scolaires de Noël.

Contact : 02 99 16 88 76

Réunions de coordination

Canton Dol de Bretagne : Lundi 17 Décembre 2018 après midi

Vous pouvez d'ores et déjà nous faire part des situations que vous souhaiteriez aborder, à l'aide de la fiche d'inscription. N'hésitez pas à nous contacter et nous la demander.

Pour rappel, la réunion de coordination a pour but de **faire le point de la situation problématique** d'une personne soit à sa demande, soit à celle de son entourage, ou d'un professionnel.

Elle met en présence les professionnels concernés et dans la mesure du possible la personne et son entourage. Il s'agit d'avoir **un lieu ouvert de concertation partenariale**.

Prochaines permanences sur RV

- **La Gouesnière**: : Mardi 11 Décembre 2018
- **Cancale**: Jeudi 13 Décembre 2018
- **Châteauneuf**: Jeudi 20 Décembre 2018

Les actions portées par le CLIC

LES CAFES DES AIDANTS

SAINT MELOIR DES ONDES

De 15h00 à 16h30

Le Bistrot d'Henry- 12 Place de l'Église



Mardi 18 Décembre
Et si on jouait ensemble?



Contact: CLIC Côte d'Emeraude 02 99 16 88 76



Soutien psychologique à domicile

Dans le cadre d'un **appel à projet** lancé par l'ARS Bretagne, le CLIC de la Côte d'émeraude a présenté un projet sur la **thématique de la Santé Mentale**. Ce projet ayant été retenu, le CLIC de la Côte d'émeraude, vous propose un nouveau dispositif :

le soutien psychologique à domicile pour les personnes âgées.

Aussi, dans le cadre de vos activités, si vous repérez **une personne âgée** en souffrance qui doit faire face à une situation difficile ou qui se trouve en état d'épuisement physique et/ou psychologique, n'hésitez pas à nous contacter et/ou orienter la personne vers la psychologue du CLIC.

Ce soutien psychologique est destiné aux personnes de plus de 60 ans vivant à leur domicile et sur le territoire du CLIC de la Côte d'Emeraude. Il est gratuit.

En fonction de sa situation, nous lui proposerons les modalités de prise en charge adaptées à sa situation.

La psychologue est présente au CLIC chaque vendredi et reçoit sur rendez vous.

N'hésitez pas à nous contacter, ce jour ci ou en amont, pour présenter les situations des personnes susceptibles d'être intéressées par le soutien psychologique.

Contact: CLIC Côte d'Emeraude au 02 99 16 88 76



Actualités



VILLAGE DES AIDANTS

Le 7-8-9 Mars 2019
Chantepie
A L'Evènements



La Maison Associative de la Santé organise son premier village des Aidants. Conférence débat, pièce de théâtre interactive, ateliers bien être, théâtre forum, forum d'informations, ciné débat.... Un espace dédié à l'accueil et l'accompagnement des personnes aidés.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Cathy SIMONET, Alicia GENDRE ,Nicolas COSTE de la MAS au **02 99 53 48 82** ou par mail : **maisonsante@orange.fr**

JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

« Les oreilles au cœur de ma santé. Et si c'était vrai? »

Le Jeudi 14 Mars 2019 - 22e édition de la campagne Journée Nationale de l'Audition.

Les Français sont de plus en plus convaincus du rôle essentiel du sens de l'ouïe sur leur équilibre de vie et de santé. Grâce à ce grand engagement annuel que représente la campagne Journée Nationale de l'Audition, la santé auditive est peu à peu intégrée comme un facteur clé du « prendre soin de soi ».

Contacts : Nathalie et Sébastien
Association JNA—Journée Nationale de l'Audition
20, av Paul Doumer—69160 TASSIN-LE-DEMI-LUNE
Tél : 04 72 41 88 50 / Fax: 04 78 37 32 90



Informations

PLATEFORME NEXTDOOR

Solidarité : les Français enclins à aider leurs voisins

Trois Français sur quatre se disent prêts à aider ou tenir compagnie à un voisin seul, isolé, dans le besoin. Mais il n'est pas toujours facile de savoir par où commencer.

A l'approche de l'hiver, l'isolement tend à devenir plus pesant. Il devient moins aisé de sortir, notamment pour les personnes âgées les moins mobiles, le mauvais temps joue sur le moral, et les fêtes, moments de partage par excellence, peuvent devenir douloureuses pour ceux qui sont seuls.

Parmi les initiatives qui visent à rompre cet isolement, la plateforme Nextdoor vient de lancer l'opération **Ma porte est ouverte**.

Pour rappel, Nextdoor a pour but de constituer des communautés de quartier pour dynamiser les échanges et la vie sociale. Il suffit de s'inscrire gratuitement en ligne, puis la plateforme vérifie l'adresse indiquée par l'envoi d'une carte postale avec un code de connexion. Les interactions entre les habitants de chaque quartier sont privées, via l'appli ou sur le site.

Nouvelles conventions pour soutenir la formation des professionnels du secteur médico-social

La CNSA s'engage de nouveau pour soutenir la professionnalisation des personnels des services d'aide à domicile et des services de soins infirmiers à domicile en renouvelant ses conventions avec UNIFORMATION, Agefos PME et en signant une première convention avec le Fonds d'assurance formation des salariés d'entreprise agricoles (FAFSEA).

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous connecter sur le site de la CNSA:

Source: <https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/de-nouvelles-conventions-pour-soutenir-la-formation-des-professionnels-du-secteur-medico-social>



Veille réglementaire

--> **Décret n° 2018-850 du 5 octobre 2018 relatif à la simplification de la procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et à l'amélioration de l'information des bénéficiaires de l'obligation d'emploi.**

Ce décret simplifie la procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), en prévoyant la délivrance automatique d'une attestation pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, ou encore pour certains bénéficiaires d'emplois réservés. Le texte permet également aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi d'être mieux informés de leurs droits.

Source: <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037469492&categorieLien=id>

--> **Arrêté du 14 novembre 2018 portant modification des modalités de prise en charge des aides auditives et prestations associées au chapitre 3 du titre II de la liste des produits et prestations prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale**

Source: https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000037615111

--> **Constitution d'une fédération nationale des dispositifs d'appui**

Le 12 avril 2018, des organisations représentatives des dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé ont fondé la fédération nationale des dispositifs de ressources et d'appui à la coordination des parcours en santé (FACS) :

- Union Nationale des Réseaux de Santé (UNR.Santé)
- Association Nationale des Coordonnateurs et des coordinations locales de CLIC (ANC-CLIC)
- Union des Réseaux et des dispositifs de coordination en Santé Bretons (URSB)
- Fédération Nationale des Réseaux de Santé des Troubles du Neuro-développement et des Apprentissages (FNRS-TNA)

Les objectifs de la fédération nationale des dispositifs de ressources et d'appui à la coordination des parcours en santé (FACS) sont, dans le domaine de l'appui et/ou de la coordination des parcours de santé, de :

- Fédérer les acteurs, en particulier les organisations régionales et nationales représentatives, quelques soient les modes d'exercice des acteurs
- Etre une représentation nationale et de dialogue des acteurs avec les institutions politiques et administratives, les organisations professionnelles en santé, et les associations de patients et d'utilisateurs
- Etre force de proposition concernant le rôle, les missions, et la place des acteurs dans l'organisation et l'évolution du système de santé
- S'inscrire dans une dynamique nationale pour la reconnaissance et la valorisation des acquis, savoir-faire, et compétences des acteurs
- Favoriser et organiser rencontres, échanges, partages, et capitalisations entre acteurs
- Favoriser et mener toute action en matière de communication visant à promouvoir la place des acteurs
- Faciliter et promouvoir la formation, l'innovation, l'ingénierie, et la recherche.